

# Nutrition Parentérale A Domicile Organisation et Réglementation

Journée InterCLAN PACA 04/10/24

Dr Marine BARRAUD-BLANC  
Laura GILLI, IDEC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# JOURNAL OFFICIEL

LOIS ET DÉCRETS



**HAS**  
**Haute Autorité de Santé**  
**NUTRITION PARENTERALE A**  
**DOMICILE**  
**ETAT DES LIEUX ET**  
**MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE**  
**(INDICATIONS, PRESCRIPTIONS,**  
**DISPOSITIFS MÉDICAUX ET**  
**PRESTATIONS ASSOCIÉES**  
**COMITÉ D'ÉVALUATION DES PRODUITS ET**  
**PRESTATIONS (CEPP)**  
**AVRIL 2008**

**Arrêté du 16 Juin 2014**

Arrêté du 16 juin 2014 portant inscription des pompes externes programmables et prestations associées pour nutrition parentérale à domicile à la sous-section 4, section 5, chapitre 1<sup>er</sup>, titre I<sup>er</sup>, et modification des prestations associées à la nutrition entérale à domicile au paragraphe 1, sous-section 2, section 5, chapitre 1<sup>er</sup>, titre I<sup>er</sup>, de la liste prévue à l'article L. 165-1 (LPP) du code de la sécurité sociale

**Arrêté du 12 Avril 2016**

Arrêté du 12 avril 2016 portant modification des conditions d'inscription des dispositifs médicaux de nutrition parentérale à domicile et prestations associées sur la liste des produits et prestations prévue à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale

**INSTRUCTION N° DGOS/PF2/2019/9 du 16 janvier 2019**  
cahier des charges et à l'appel à candidature des centres labellisés de NPAD

**NOTE D'INFORMATION n° DGOS/PF2/2020/22 du 29 janvier 2020**  
Labellisation des centres de nutrition parentérale à domicile (NPAD)

# Mme C. Chantal, 44ans, vit en Corse

- Appelée par chirurgie viscérale suite à une ischémie mésentérique.
- Résection grêle, reste 60cm en jéjunostomie en canon de fusil puis 1m de grêle et le colon.
- Evaluation diététique:
  - Poids 46kg, poids forme: 55kg, 1m60, ingesta: 600Kcal
  - A eu initialement Smofkabiven 2200Kcal sur VVC
  - Elle passait 1800 Kcal avec Dosiflow
  - A eu une infection de picc line retiré il y a 10 jours, pose CVC ce jour
- Biologie:
  - Albumine 26, hypophosphorémie à 0,40mmol/L
- A déjà un Prestataire de santé

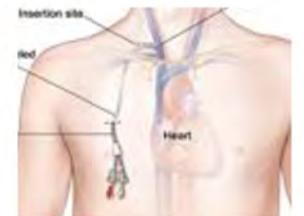
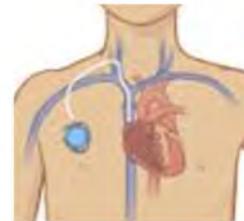
# Quelle est votre prise en charge?

Mme C. demande votre accord pour sortir et reprise NP à domicile

- Que faites vous?
- Qui faites vous intervenir?
- Quelles sont les conditions de prescription?

# Instauration NPAD

- Se fait à l'HOPITAL
- Pose CVC
- Prévention SRI
- Choix protocole alimentation
- Pompe
- Verrou Taurolidine
- Surveillance tolérance (poids, diurèse, biologie)
- Evaluer si l'état médical, psychologique, social et familial compatible
- Patient et proches informés sur les complications, accord pour RAD



# Instauration NPAD



Le diététicien-nutritionniste



Conseils hygiéno-dietétiques



S'assure de l'adéquation entre les besoins et les apports du patient



Travail en collaboration avec l'IDEC

# Instauration NPAD



**Le médecin prescripteur**



Rédige, ajuste et  
renouvelle l'ordonnance  
de nutrition



**Information au  
patient**



**Dialogue avec le  
médecin traitant**

- Indications NPAD
- Modalités de réalisation
  - Débutée en établissement de santé, adaptée aux besoins et bien tolérée
  - NP/VVC (pas de VVP à domicile) via pompe programmable
- Modalités de prescription
  - Prescripteur initial hospitalier
  - Produits, forfaits, IDE
  - infos patient sur le déroulement et modalités de la NPD
  - Réévaluation biologique régulière
- Prescripteur-PSDM-IDEL-MT-pharmacien
  - Rôle des intervenants
  - Collaboration étroite
  - Libre choix du patient
- Procédures de soins validées par le CLAN

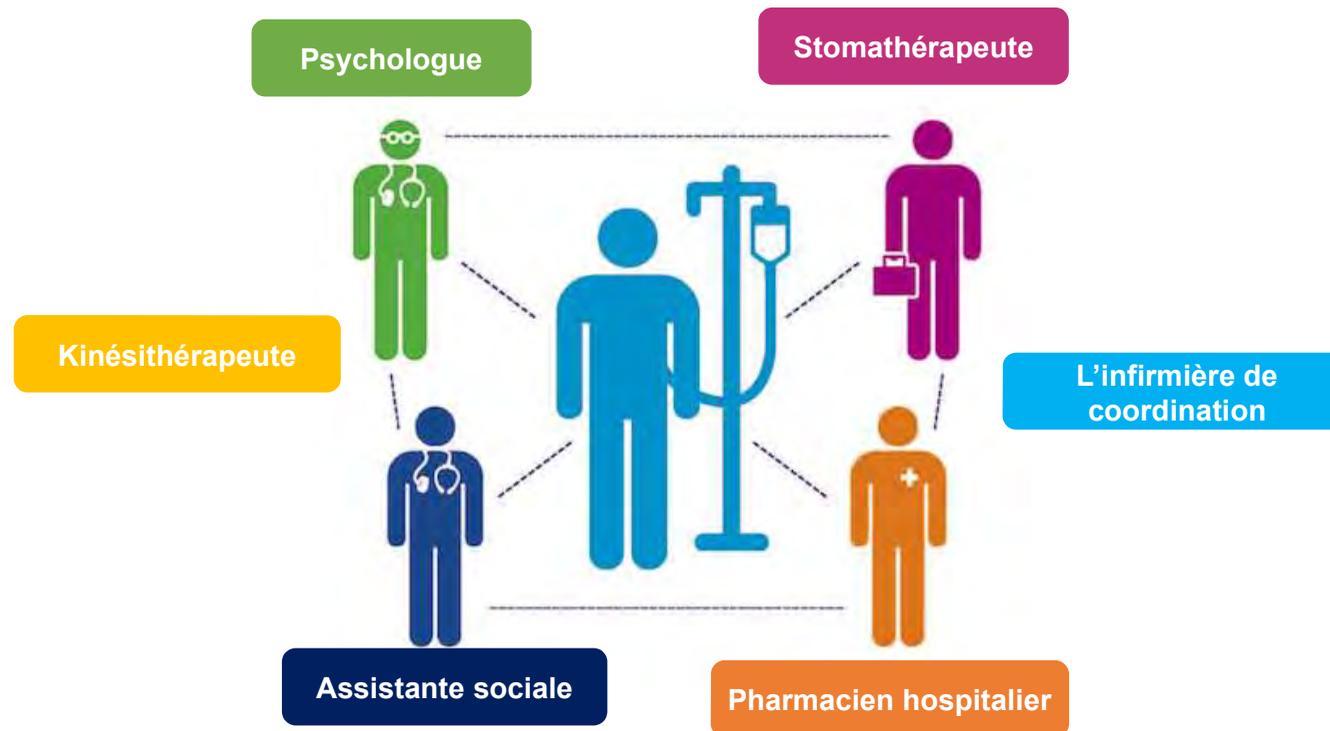
# Comment préparez vous le retour à domicile?

Vous envisagez une nutrition parentérale à domicile

- Qui contactez vous à l'hôpital?
- Quel est le rôle de chacun?



# NPAD: un travail d'équipe



# NPAD: un travail d'équipe et de coordination



L'infirmière de coordination



Information au patient



Dialogue avec le prestataire de santé



Forme les professionnels de santé du domicile



Dialogue avec l'infirmier libéral



Effectue le suivi à distance



Dialogue avec le médecin traitant

# Comment préparez vous le retour à domicile?

Tout est cadré, l'état de Mme C est stable, elle est apte à rentrer à domicile.

- Qui contactez vous à l'extérieur?
- Quel sera le rôle de chacun?



# Retour à domicile: collaboration étroite ville/hôpital



**Le prestataire de service et distributeur de matériel (PSDM)**



Coordonne le retour à domicile



Installe et fournit tout le matériel



Forme les professionnels de santé du domicile



Forme sur le matériel



Assure une permanence téléphonique



Dialogue avec le médecin traitant

# Retour à domicile: collaboration étroite ville/hôpital



**L'infirmier libéral**



Effectue les soins  
à domicile



Dialogue avec le  
prestataire de santé



Dialogue avec le  
médecin traitant

# Retour à domicile: collaboration étroite ville/hôpital



## L'infirmier libéral



Effectue les soins à domicile



Dialogue avec le prestataire de santé



Dialogue avec le médecin traitant



## Le médecin traitant



Gérer le suivi médical du patient hors nutrition



Dialogue avec le médecin prescripteur

# Retour à domicile: collaboration étroite ville/hôpital



**L'infirmier libéral**

 Effectue les soins à domicile

 Dialogue avec le prestataire de santé

 Dialogue avec le médecin traitant



**Le médecin traitant**

 Gérer le suivi médical du patient hors nutrition

 Dialogue avec le médecin prescripteur



**Le pharmacien d'officine**

 Délivre les médicaments et les dispositifs médicaux

# Retour à domicile: collaboration étroite ville/hôpital



**L'infirmier libéral**

 Effectue les soins à domicile

 Dialogue avec le prestataire de santé

 Dialogue avec le médecin traitant



**Le médecin traitant**

 Gérer le suivi médical du patient hors nutrition

 Dialogue avec le médecin prescripteur



**Le pharmacien d'officine**

 Délivre les médicaments et les dispositifs médicaux

## Le jour de la sortie de Mme C est arrivé

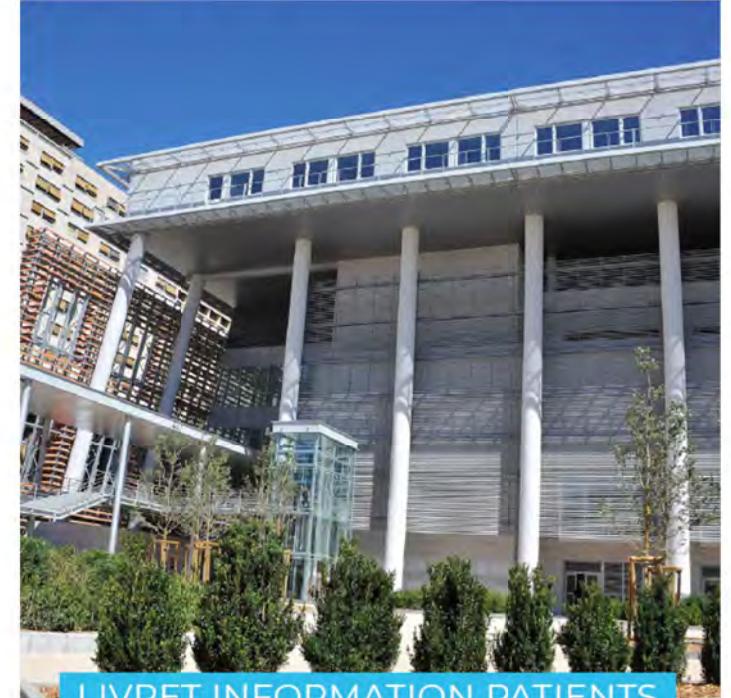
- Quels documents remettez vous à la patiente?
- Quels documents remettez vous à son PSDM?





## check liste sortie

- ✓ CR Hospitalisation
- ✓ Ordonnances médicales
- ✓ Fiche diététique de conseils alimentaires
- ✓ Protocoles de soins IDE
- ✓ Livret patient (NP, pic line, GPE)
- ✓ Carte d'urgence
- ✓ Guide SAU si complications en lien avec NPAD
- ✓ Si PSF: guide d'utilisation et équivalence
- ✓ Convocation RDV suivant



### LIVRET INFORMATION PATIENTS

#### SUIVIS EN CENTRE

#### NUTRITION PARENTÉRALE A DOMICILE

Responsable du centre : Dr BARRAUD-BLANC

Service des Professeurs DAHAN / GRANDVAL

PERSONNES A PREVENIR IMPERATIVEMENT	
Mme/M.	Tel
Spécialité traitant	Tel
Poste IDE du service référent	Tel
Centre agréé référent adresse	Tel

**MaRDi**  
www.centremaardi.org

**FIMATHO**  
www.fimatho.fr

**maRDi**  
CARTE D'URGENCE  
Emergency card

En raison d'une **NUTRITION PARENTÉRALE**  
Parenteral Nutrition

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_

! Risque de septicémie, hémorragie massive, occlusion de la voie centrale, coma diabétique

# Suivi à court terme

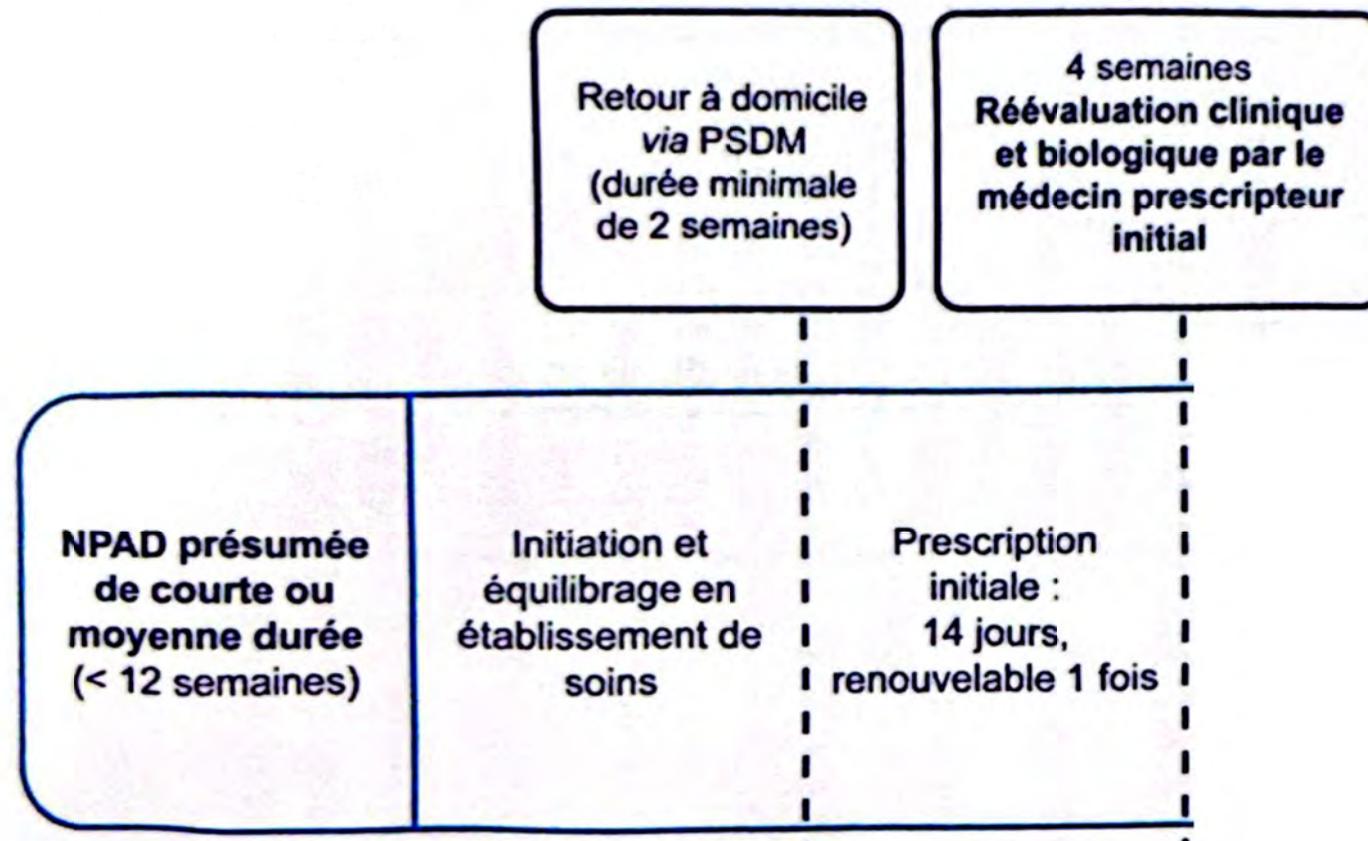
- Mme C. est bien rentré chez elle
- Quand et comment prenez vous des nouvelles?
- Quand la revoyez vous?



# Modalités prescription NPAD



Arrêté du 16 Juin 2014



# Forfaits de prestation



Arrêté du 16 Juin 2014

Forfait de 1 <sup>ère</sup> installation	Avant sortie	Coordination et organisation du retour à domicile	Code LPPR 1130354
	J0	Visite d'installation à domicile <u>par un personnel compétent au sens de l'article D. 5232-1 du CSP</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Formation, éducation, fourniture d'un livret de NED et d'un carnet de suivi.</li><li>• Livraison des mélanges nutritifs, consommables et matériels pour 14 j.</li></ul>
	J2 –J3	Appel téléphonique	<ul style="list-style-type: none"><li>• Vérification des bonnes pratiques, tolérance....</li></ul>
	J14	Visite à domicile (fin forfait première installation)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Information du prescripteur pour renouvellement prescription</li><li>• Livraison pour 28 jours</li></ul>

# A J15 ou J28 de la sortie

- Consultation pluridisciplinaire:
  - Diététique, Médicale et IDEC (+/- psy, stoma, Ass sociale)
  - Vérification efficacité:
    - Prise de poids, débit stomial, diurèse
    - Amélioration paramètres biologiques, absence de carence vitaminique
  - Tolérance:
    - OMI, troubles ioniques, glycémie, bilan lipidique, BH
    - Etat CVC
  - Réévaluer le protocole:  $\nearrow$  ou  $\searrow$  fréquence des prises, calories dans poches
- Education thérapeutique



# Education Thérapeutique

- Ateliers individuels:



- « La fièvre du samedi soir »



- « Mes supers gélules »

- Autosoin

- Ateliers collectifs



- « Les mots sur les maux »



- « Faire les 400 coups »

- « Je mets quoi dans mon assiette? »



- « Je comprends ma maladie »

- « Trucs et astuces de l'été »

- APA et Bien être

- Patients experts

- Digitalisation



# Comment organisez vous le suivi à long terme?

La patiente a une insuffisance intestinale chronique

Elle commence a développer une hyperphagie mais a toujours besoin d'une parentérale 5J/7

La remise en continuité ne pourra pas avoir lieu avant 6 mois.

- Comment organisez vous la suite de la prise en charge?



## Le suivi

- Suivi téléphonique
- Boite mail
- Réception des bilans sanguins
- VAD des PSDM tous les mois
- Renouvellement des ordonnances

# Le suivi à long terme

- ❑ Consultation pluridisciplinaire programmée  
Médecin, diététicien, IDE, psychologue
- Tous les 6 mois: bilan vitaminique complet
- Tous les an: Fibroscan, questionnaire qualité de vie
- Tous les 2 ans: ostéodensitométrie osseuse

# Forfaits de prestation



Arrêté du 16 Juin 2014

Forfaits hebdo	M3, M6, M9, M12	Visite à domicile NB : pour l'enfant, S6 puis tous les 3 mois	<ul style="list-style-type: none"><li>•Livraison tous les 28 jours</li><li>•Astreinte téléphonique 24h/24, 7j/7</li><li>•Gestion administrative du dossier</li></ul>
	M18,M24 M30,M36	Visite à domicile	<ul style="list-style-type: none"><li>•Surveillance de la bonne utilisation des mélanges et de leur consommation</li><li>•Information écrite au prescripteur</li></ul>

## Forfait fourniture pompe, livraison matériel et prestation

Si <12sem NP seule: LPPR 1141487

NP + NE: LPPR: 1192510

Si >12sem NP seule: LPPR1100850

NP + NE: LPPR: 1155963

## Forfait fourniture consommables et accessoires

Sont définis type et quantité

**Si NP 6-7J:** LPPR 1185680

**Si NP ≤5 j:** LPPR 1145410

# Ordonnance PSDM

KT CENTRAL     CHAMBRE IMPLANTABLE     PICC LINE    mise en place le : .....

DEBUT DE LA NUTRITION PARENTERALE A DOMICILE LE : .....

NUTRITION PARENTERALE SUR ..... JOURS PAR SEMAINE

1/     **FORFAIT DE PREMIERE INSTALLATION** (14 premiers jours de la NPD)    (code LPPR 1130354)

*Comprend le forfait hebdomadaire pompe et suivi, et le forfait consommables et accessoires.*

2/     **FORFAIT HEBDOMADAIRE POMPE ET SUIVI**

*Couvre la fourniture de la pompe, la livraison du matériel et la prestation de service*

POMPE PROGRAMMABLE     FIXE     MOBILE

NP SEULE     DURANT LES 12 PREMIERES SEMAINES    (code LPPR 1141487)

APRES LES 12 PREMIERES SEMAINES    (code LPPR 1100850)

**OU**    NPAD + NED

DURANT LES 12 PREMIERES SEMAINES    (code LPPR 1192510)

APRES LES 12 PREMIERES SEMAINES    (code LPPR 1155963)

3/     **FORFAIT HEBDOMADAIRE FOURNITURE DES CONSOMMABLES ET ACCESSOIRES**

NP SUR 6 OU 7 JOURS PAR SEMAINE    (code LPPR 1185680)

NP SUR 5 JOURS OU MOINS PAR SEMAINE    (code LPPR 1145410)

4/     **DISPOSITIF MEDICAL** système verrou TAUROLOCK 3mL : /semaine

+ 2 *SERINGUES Sec* ET 1 *AIGUILLE ADAPTEE* /verrou

Signature du Médecin Prescripteur :

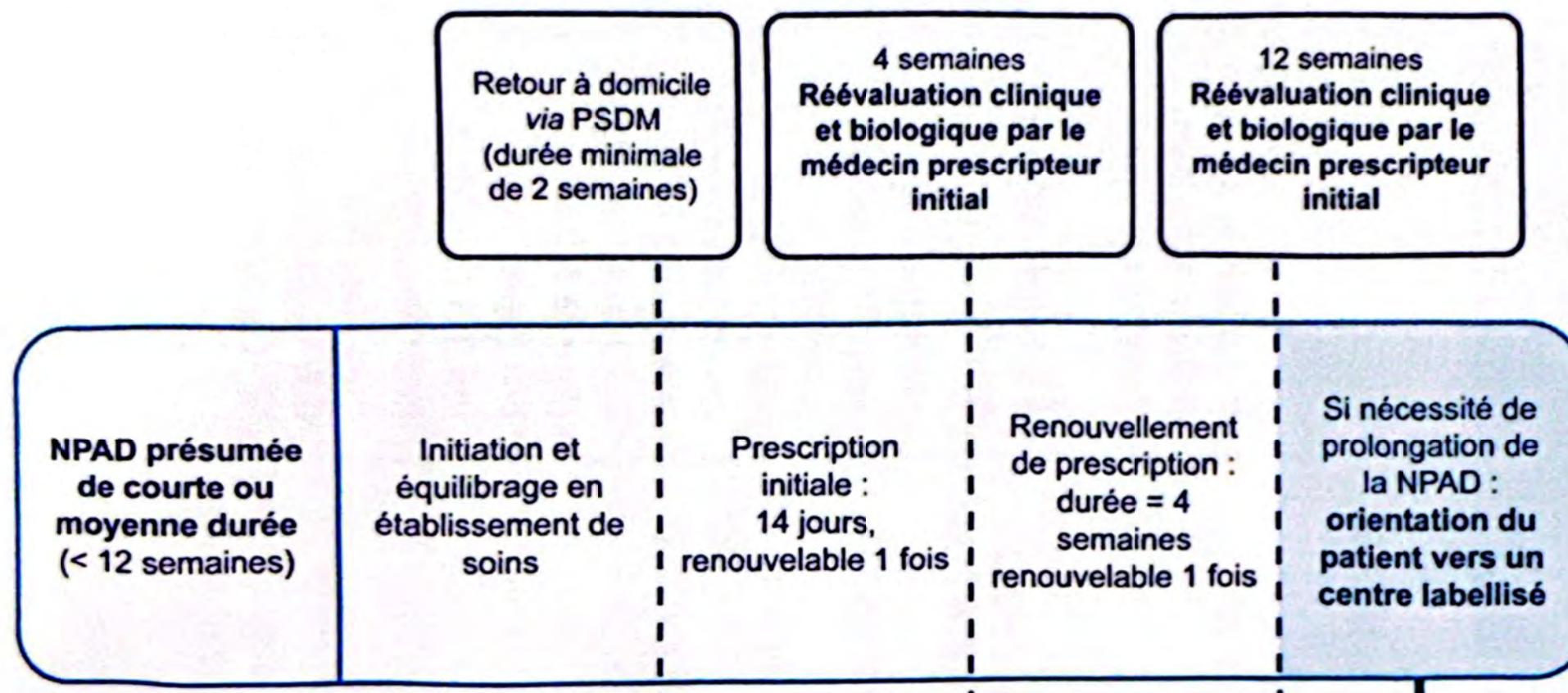
Date :

Qsp :

# Modalités de prescriptions NPAD



Arrêté du 16 Juin 2014



# Centres labellisés



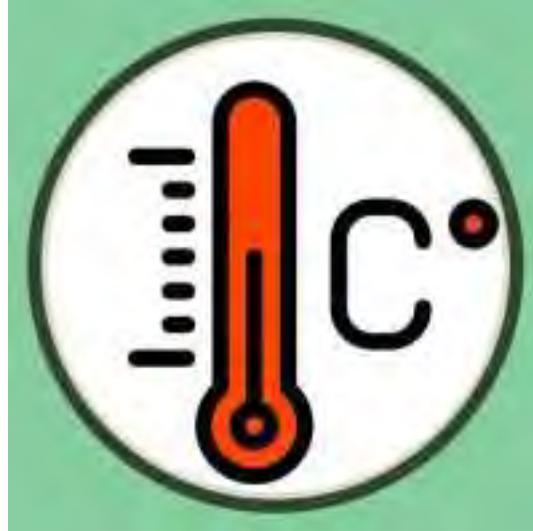
HAS 2008  
INSTRUCTION N° DGOS/PF2/2019/9 du 16 jan 2019  
NOTE D'INFORMATION n° DGOS/PF2/2020/22 du 29 jan 2020

- NP >3 mois
- Etablissement public ou privé
- Equipe multi professionnelle : médecins, pharmaciens, IDE, diet
  - Formée à la NP (continue) et à l'ETP
  - Expertise en I. intestinale sévère et en NP
- 5 NPAD longue durée/an et au moins 10 après 3 ans
- Education thérapeutique
- Protocoles validés/CLAN et SFNCM:
  - Bonnes pratiques de soins
  - Utilisation des pompes
- PEC en cas d'urgence et astreinte téléphonique 24h/24

# Gestion des complications à domicile

Le Prestataire de Mme C. vous appelle car elle a 39°c de fièvre à domicile.

- Que faites vous?



# Gestion des complications à domicile

Finalelement elle avait le COVID.

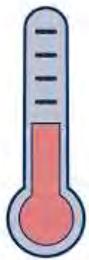
- Une semaine plus tard, vous recevez un bilan biologique qui montre qu'elle a une créatine à 250. Que faites vous?



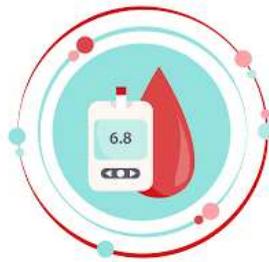
# Gestion des complications à domicile

- PSDM → retour au centre prescripteur si complication ou hospitalisation
- Médecin prescripteur: joignable donne une conduite à tenir
  - Récupérer le patient dans son service
  - SAU de proximité avec conduite à tenir

Complications les plus fréquentes:



Septique



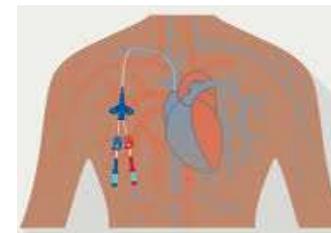
Métabolique



Biologique



Hydroélectrolytique



Mécanique



Thrombotique

# CONCLUSION

- NPAD initiée à l'hôpital
- Equipe pluridisciplinaire
- Coordination étroite ville/hôpital: rôle clé IDEC et PSDM
- Formation patient, famille, IDEL: protocoles et ETP
- Réévaluation régulière tolérance et efficacité
- Réactivité en cas de complications à domicile
- Au bout de 3 mois adresser à un centre labellisé



Merci de votre attention

